c:\users\houyezj\desktop\laurence martin\conseil communal\projet de délibération\cc 2025-03-05 conseil de participation.docx

Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 05 mars 2025

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente; M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, V.BERTE, F.KETTELLE, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général.

Renouvellement du Conseil de Participation de l'école communale « Les Lys »

Vu le Règlement d'ordre intérieur du Conseil de participation de l'Ecole communale « Les Lys » approuvé par le Conseil communal le 30/08/2022 et plus particulièrement son article 3 ;

Considérant que l'installation du Conseil communal issu des élections du 13 octobre 2024 a eu lieu le 02 décembre 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu de revoir la composition du Conseil de participation en ce qui concerne sa Présidence et sa représentation politique ;

Considérant qu'il y a également lieu de désigner une nouvelle personne pour en assurer le secrétariat, l'actuelle étant en disponibilité pour convenances personnelles ;

Sur proposition du Collège communal ;
Après en avoir délibéré par X voix pour, X contre et X abstention(s)

DECIDE de désigner

1/ Monsieur Frédéric MATHURIN, Echevin ayant l'enseignement dans ses attributions comme Président.
2/ MM … et …, Conseillers communaux comme représentants du Conseil communal.
3/ Madame Laurence MARTIN, membre du personnel communal comme Secrétaire.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

La Présidente,
(s)J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération